



Partout où il y a un champ  
www.s-d-p.fr

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n°: 0

Date : 26 / 3 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**UNIVERT 6**

**SDP PF89**

**SOLIDE NON DANGEREUX**

**Producteur**

SDP  
2 rue des tilleuls  
02320 PINON FRANCE

**Distributeur responsable**

SDP  
2 rue des tilleuls  
02320 PINON FRANCE

**SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

**Nom commercial** : UNIVERT 6

**Type de produit** : Engrais

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Usage** : Agriculture.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société** : SDP  
2 rue des tilleuls  
02320 PINON FRANCE

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**N° de téléphone en cas d'urgence** : ORFILA 01.45.42.59.59

**SECTION 2 Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

: Non classé.

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

: Non réglementé.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

: Non classé.

**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

: Non réglementé.

**• Conseils de prudence**

**2.3. Autres dangers**

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

**Composants** : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
EDDHA Fe	:	84539-55-9	283-044-5	----	01-2119487279-21-0004	provisNon classé. (DSD)

**SDP**

2 rue des tilleuls 02320 PINON FRANCE

**En cas d'urgence : ORFILA Tel: 01.45.42.59.59**

## UNIVERT 6

**SDP PF89**

### SECTION 4 Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Non combustible.
- Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- 6.1.1. Pour les non-secouristes : Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

Précautions pour les personnes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Récupérer les déchets liquides en vue du recyclage ou d'une réutilisation. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

## UNIVERT 6

SDP PF89

### SECTION 7 Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Général

- : Eliminer de la source d'émission par aspiration. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

##### Manipulation

- : Eliminer rapidement des yeux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

##### Précautions lors du maniement et de l'entreposage

- : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Stockage

- : Conserver à température ambiante (> 11°C) afin d'éviter la solidification. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

##### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection individuelle



##### - Protection respiratoire

- : Porter un masque adéquat.

##### - Protection de la peau

- : Porter des gants de protection, des vêtements de protection.

##### - Protection des yeux

- : Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.

##### - Ingestion

- : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### Hygiène industrielle

- : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon et de l'eau avant de quitter le travail. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

### SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### 9.1.a. Aspect

- : Microgranules.

##### Couleur

- : Brun rougeâtre.

##### 9.1.b. Odeur

- : Léger (légère).

##### 9.1.c. Seuil olfactif

**UNIVERT 6**

**SDP PF89**

**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)**

<b>9.1.d. pH</b>	: 6,5 à 5%
<b>9.1.e. Point de fusion / Point de congélation</b>	: Non déterminé.
<b>9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition</b>	: Non applicable
<b>9.1.g. Point d'éclair</b>	: Non applicable
<b>9.1.h. Taux d'évaporation</b>	: Non applicable
<b>9.1.i. Inflammabilité</b>	: Température mini d'inflammation d'un nuage de poussières: 840 °C Température minimale d'inflammation d'une couche de poussière de 5mm: >400°C Energie minimale d'inflammation>1000 mJ
<b>9.1.j. Limites d'explosivité ( inférieures - supérieures)</b>	: Non applicable
<b>9.1.k. Pression de vapeur</b>	: Non applicable
<b>9.1.l. Densité de vapeur</b>	: Non applicable
<b>9.1.m. Densité relative</b>	: 0,50 g/cm <sup>3</sup>
<b>9.1.n. Solubilité</b>	: 400g/l à 20°C
<b>9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau</b>	: Non déterminé.
<b>9.1.p. Température d'auto-inflammabilité</b>	: Non applicable
<b>9.1.q. Température de décomposition</b>	: >150°C
<b>9.1.r. Viscosité</b>	: Non déterminé.
<b>9.1.s. Propriétés explosives</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	: Pression max d'explosion: 6.1 bar.g Valeur KSt: 54 bar.m/s Poussière explosive, catégorie d'explosion ST1
<b>9.1.t. Propriétés comburantes</b>	: Non applicable
<b>9.2. Autres informations</b>	

**SECTION 10 Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	: Aucun(e).
<b>Réactivité</b>	: Corrosif: alluminium
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	: Stable.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	
<b>Réactions dangereuses</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.
<b>Propriétés dangereuses</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	: températures supérieures à 150°C Humidité.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	: Le contact avec des métaux courants (acier, métaux galvanisés, aluminium) peut provoquer une corrosion et produire de l'hydrogène gazeux très inflammable. Oxydants forts.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun(es) dans des conditions normales.

**UNIVERT 6****SDP PF89****SECTION 11 Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques** : Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse.

**11.1.1. Substances**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Non classé.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Non classé.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Rat=1000 mg/kg

**11.1.2. Mélanges**

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : >2000

**Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]** : >2000

**Sensibilisation** : Non classé.

**Informations sur les voies d'exposition probables****Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Effets interactifs****Absence de données spécifiques****Informations sur les mélanges et informations sur les substances****Autres informations****SECTION 12 Informations écologiques****12.1. Toxicité**

**EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : >100

**IC50 72h Algae [mg/l]** : >100

**CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : >100 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité** : Très peu biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** : Faible. coef de partage eau/octanol(log pow)=-4

**DBO 5 (gO2/g)** : 0.02

**DThO (gO2/g)** : 0.3

**12.4. Mobilité dans le sol** : Non déterminé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** : Aucun(e).

**12.6. Autres effets néfastes**

**SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.



Partout où il y a un champ  
www.s-d-p.fr

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n°: 0

Date : 26 / 3 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## UNIVERT 6

## SDP PF89

### SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.

#### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Transport terrestre - ADR/RID

Non réglementé.

• Transport par mer - IMO-IMDG

Non réglementé.

• Transport aérien - ICAO/IATA

Non réglementé.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

• Transport terrestre - ADR/RID

Non classé.

• Transport par mer - IMO-IMDG

Non classé.

• Transport aérien - ICAO/IATA

Non classé.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Transport terrestre - ADR/RID

Non classé.

Transport par mer - IMO-IMDG

Non classé.

Transport aérien - ICAO/IATA

Non classé.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident

- : En cas d'urgence ou d'accident pouvant survenir au cours du transport, les membres de l'équipage du véhicule doivent prendre les mesures suivantes si possible et sans prendre de risque :
- : Déclencher le système de freinage, couper le moteur et déconnecter la batterie en actionnant le coupe-circuit, s'il existe.
- : Éviter les sources d'inflammation, en particulier ne pas fumer ni allumer un quelconque équipement électrique.
- : Informer les services d'urgence appropriés, en leur fournissant autant de renseignements que possible sur l'incident ou l'accident et sur les matières en présence.
- : Revêtir le boudrier fluorescent et mettre en place comme il convient les signaux d'avertissement autoporteurs.
- : Tenir les documents de transport à disposition pour l'arrivée des secours.
- : Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent.
- : Là où il est possible de le faire sans danger, utiliser les extincteurs pour neutraliser tout début d'incendie sur les pneus, les freins ou dans le compartiment moteur.
- : Les membres de l'équipage du véhicule ne doivent pas tenter de neutraliser les incendies qui se déclarent dans les compartiments de chargement.
- : Là où il est possible de le faire sans danger, utiliser un équipement de bord pour empêcher les fuites de matières dans l'environnement aquatique ou dans le système d'égout et pour contenir les déversements.
- : Quitter les abords de l'accident ou de la situation d'urgence, inciter les autres personnes sur place à quitter les lieux et suivre les conseils des services d'urgence.
- : Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

**Équipements de protection générale et individuelle à porter lors de mesures d'urgence générales ou comportant des risques particuliers à détenir à bord du véhicule conformément à la section 8.1.5 de l'ADR.**

SDP

2 rue des tilleuls 02320 PINON FRANCE

En cas d'urgence : ORFILA Tel: 01.45.42.59.59



Partout où il y a un champ  
www.s-d-p.fr

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n°: 0

Date : 26 / 3 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## UNIVERT 6

## SDP PF89

### SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

- : Toute unité de transport, quel que soit le numéro de l'étiquette de danger, doit avoir à son bord les équipements suivants :
- : Pour chacun des membres de l'équipage
- : Équipement supplémentaire prescrit pour certaines classes:

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- Informations complémentaires** : Aucun(e).

### SECTION 15 Informations réglementaires

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

### SECTION 16 Autres informations

- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document